



Union Professionnelle  
des Métiers de la Montagne



Marche-en-Famenne, le 25 mai 2018

### PV réunion du CD UPMM du 24 mai 2018 à Jambes

Présents : A. Dantine, P. Gillet, G. Deramaix, M. Rossignol

Invité : D. Olbrechts

Excusés : C. Beuken, I. Verbrugghe, N. Pierre

1. Le Président salue et remercie les membres présents

2. CR des relations avec la Direction Sportive du CAB

Celles-ci sont tendues, Pol et Alain ont été entendus par le CA du CAB ce 02 mai en soirée. Ils y ont défendu l'honneur de l'UPMM, la nécessité absolue de collaborer et de travailler efficacement en vue de la refonte des référentiels rando Educ. Une quarantaine de moniteurs attendent en effet que le CAB organise une session rando montagne estivale/hivernale ASAP et ce, idéalement dès le printemps 2019. Pour ce faire, une nécessaire collaboration permanente entre le CAB, Dominique, Pol et Alain (éclairés par l'expertise des autres membres du CD) a été redemandée. Un Probatoire Educ devrait dès lors être organisé en Oct/Nov 18 en parallèle aux travaux d'élaboration du référentiel. Alain prendra contact avec le CAB pour réexpliquer cela.

3. Trésorerie UPMM

Nathalie, notre nouvelle trésorière, a souhaité être déchargée de ce poste, la charge de travail étant plus conséquente que ce qu'elle avait imaginé et ses disponibilités boulot ne lui permettant pas de satisfaire aux exigences de ce mandat.

Pol accepte de faire l'intérim « vision des affiliations/contrôle paiements/transmission des listes de membres mises à jour vers Inge (site) et l'assureur (RC Pro) jusqu'à la prochaine AG UPMM. Pol se renseigne auprès d'Alain pour disposer des coordonnées de la personne de contact « assurance » à qui envoyer la liste des membres en ordre de cotisation. D'ici là, une solution pérenne tentera d'être trouvée. Pour soulager Pol, Markus reprendra, aidé d'Alain, la rédaction des CR/PV officiels de réunions et Alain, procédera aux paiements requis.

Si Nathalie le souhaite, il lui sera proposé de remettre son mandat en tant que membre du Comité Directeur de l'UPMM.

#### 4. RGPD

Comme toutes les associations, asbl, Unions professionnelles du pays, l'UPMM s'est mise en ordre de marche avant le 25 mai 2018. Un courrier a été envoyé aux membres afin de les informer et de récolter leurs souhaits quant à la gestion des données personnelles qu'ils nous envoient. Chaque moniteur, chaque Directeur du Comité doit envoyer cette annexe « formulaire de consentement » au secrétaire UPMM. La Charte, le registre des données et le formulaire de consentement seront placés sur le site sous un onglet RGPD. Un rappel sera réalisé auprès des membres qui n'auraient pas encore répondu. Alain se charge d'envoyer ces infos à Inge qui les mettra sur le site internet de l'UPMM.

#### 5. Assurances

Le nouvel assureur a pris acte de l'ajout des métiers « Canyoning, Spéléo, Ski, GEA/Accro-branches ». Le CD UPMM demandera à chaque moniteur de fournir une copie des brevets/attestations de réussite de ces formations annexes à leur métier de la montagne principal dans le cadre d'un rafraîchissement des données détenues par l'UPMM (les autres étant a priori connus via le site ADEPS). Pour rappel et en respect des statuts de l'UPMM, ces brevets/attestations de réussite doivent être délivrés par un organisme public.

Actuellement, l'UPMM compte 72 membres en ordre de cotisation, soit 5 de plus qu'en 2017 !

#### 6. Communication

Le système d'envoi des News par Mailchimp marche bien.

L'envoi des communications officielles par mail est aussi utilisé par le secrétaire.

#### 7. Recyclage AMM/Moniteur rando

Le CD UPMM enverra un prochain mail pour sonder la nécessité de prévoir un recyclage en automne 18 voire printemps 19. Dans notre communication, nous présenterons notre volonté de planifier un recyclage par an, en automne (Nov) que nous activerions si le quota de 8 personnes est atteint.

Lors de la prochaine AG UIMLA, nous suggérerons l'idée de proposer aux pays voisins francophones de participer à ce recyclage UPMM afin de récupérer d'éventuels AMM en limite longue de validité...A voir...

#### 8. Journée Retrouvailles des Moniteurs UPMM

L'idée d'organiser cette journée ludique pour les moniteurs et leurs familles est confirmée pour le dimanche 30 septembre 2018 dans la région namuroise (La Hulle ou dans la vallée du Bocq...). Dominique et Markus planchent sur l'affaire !

9. Rétribution des membres du CD

Le fait de terminer les soirées consacrées aux réunions du CD par un verre et une petite bouffe est apprécié et compense légèrement le temps et l'énergie consacrés à cette gestion de l'Union.

Il sera étudié la possibilité de dédommager partiellement en Km (0,30 €/km) les A/R consentis pour ces déplacements des membres du CD à des fins de réunions du CD, de contact avec d'autres organismes, dans le cadre de missions clairement établies et acceptées par le CD. Un plafond serait toutefois fixé pour éviter tout dérapage financier ! (Ex : 25 € Max).

10. Hauteur du stock matériel UPMM/UIMLA

Markus gère ce stock. L'UPMM possède actuellement :

- a. Ecusson à broder UIMLA : 25
- b. Buff UIMLA : 8
- c. Ecusson à broder UPMM : 150
- d. Veste sans manche : 7
- e. T-shirt UPMM (Gris/Noir): 14
- f. Mémento de la Montagne : 40
- g. Kit DVA (Dom): 6
- h. Un projecteur DATA (Dom)

11. Candidature d'Alan Maigray, belge vivant en Espagne

le CD a statué sur son sort. Formation en Cantabrie par un organisme non-UIMLA.

A effectué un « recyclage » préventif afin de tenter d'être reconnu par AEGM.

Recyclage réussi mais le délégué ESP conseille à l'intéressé de se mettre en ordre avec l'UPMM...L'UPMM n'affiliera cet élément prometteur que s'il nous procure un certificat de l'AEGM validant cette formation auprès du centre de formation de Cantabrie. Alain a répondu en ce sens à l'intéressé.